



Les Sentiers canins *Maskinongé*

Bonjour à tous,

C'est un privilège d'avoir reçu, pour une autre année, la confiance de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier, et la vôtre, pour le contrôle canin.

Je passerai, comme par les années passées, à votre domicile pour le renouvellement de la licence annuelle, celle-ci sera **valide du 1^{er} Septembre 2022 au 30 Août 2023**.

Cette année, la couleur de cette licence sera rouge : suivant le règlement municipal, celle-ci est obligatoire et son coût est maintenu à 25.00 \$ par chien.

Si vous êtes absent lors de ma visite, je vous laisserai un avis afin de prendre un rendez-vous à votre convenance dans le courant du mois, vous pouvez aussi vous la procurer au Bureau municipal au:

- **400 Rang de la Rivière-Bayonne Sud**

Le nombre de chiens permis par unité d'habitation est toujours de deux ou trois dépendamment de votre secteur où vous habitez, à moins d'avoir obtenu au préalable un permis de chenil auprès de la municipalité.

Certains se demandent à quoi sert cette licence, et bien si votre chien fait une fugue, cette licence nous permet une identification immédiate et de communiquer avec vous sans délai. Elle fait toute la différence.

Également si vous la perdez, avertissez-nous, il nous fera plaisir de vous en procurer une autre.

Cette licence permet aussi de financer le service pour récupérer les chiens errants **qui n'ont pas la chance de porter une identification**.

Pour les chiens récupérés et non réclamés, nous les gardons au centre pour cinq (5) jours ouvrables, jusqu'à leur disposition par adoption si leur santé le permet.

Finalement il se peut aussi que nous ayons à intervenir, suite à des plaintes citoyennes, j'enjoins donc tous les propriétaires de chiens à consulter le règlement municipal pour vous assurer de vos droits et obligations, ce règlement est disponible sur le site internet de la municipalité.

Si vous aviez des questions, n'hésitez à communiquer avec nous au **514 885-8221** ou par courriel: lessentierscanins@hotmail.com

Avoir un chien reste un privilège et une responsabilité, au plaisir de vous rencontrer sous peu.

Merci pour votre confiance.

Yves Lahaie

Votre contrôleur canin